



# RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

Au 30 juin 2025

## Sommaire

Rapport d'activité du 1er semestre 2025.....	2
Etats financiers consolidés au 30 juin 2025.....	3
Notes aux états financiers consolidés .....	6
Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2025 .....	12
Attestation du responsable du rapport financier semestriel.....	13

# Rapport d'activité du 1<sup>er</sup> semestre 2025

Le groupe Intexa exploite une centrale photovoltaïque de 405 kWc installée sur la toiture du Centre commercial désormais exploité par Auchan de Saint-André-de-Cubzac en Gironde, livrée et en exploitation depuis le 18 septembre 2011. La production de la centrale permet d'économiser près de 30 tonnes de CO<sub>2</sub> par an, soit la consommation moyenne d'une centaine de foyers. Le changement d'enseigne (de Géant à Auchan) intervenu en 2024 sur le site n'a aucun impact sur la poursuite de l'exploitation de la centrale par Intexa dont l'exploitation a toujours été indépendante de l'activité du magasin et pour laquelle Intexa dispose de droits d'occupation propres (baux emphytéotiques sur la toiture et sur un local technique jusqu'en novembre 2031). Ces baux n'ont aucunement été impactés par la cession par Casino du fonds de commerce de l'hypermarché au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2024.

L'exploitation de la centrale photovoltaïque a été interrompue temporairement le 21 mars 2025 en raison de dommages matériels significatifs subis par les installations et consécutifs à divers événements climatiques.

La Société a mené des investigations afin d'établir un diagnostic complet de l'état des installations, d'évaluer les conditions d'un redémarrage et d'examiner les options envisageables.

Le 24 septembre 2025, le Conseil d'administration d'Intexa a pris connaissance des rapports de deux bureaux d'études indiquant que le redémarrage de l'exploitation de la centrale, par sa filiale Intexa Patrimoine, nécessiterait des travaux de reconstruction significatifs et des investissements élevés, rendant impossible une exploitation de la centrale dans des conditions économiques viables dans les différents scénarios examinés. En conséquence, afin de préserver les ressources financières d'Intexa, le Conseil d'administration a décidé de ne pas réaliser les investissements requis et de ne pas reprendre l'exploitation de la centrale.

Sur le premier semestre 2025, la centrale photovoltaïque n'a donc produit de l'électricité qu'au cours des trois premiers mois de l'année. La production a par conséquent diminué de -76% par rapport au premier semestre 2024, et de -8% sur le premier trimestre de l'année.

Le chiffre d'affaires consolidé du 1<sup>er</sup> semestre 2025 diminue de 76 % par rapport à celui de l'année précédente : 35 milliers d'euros contre 143 milliers d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2024. Ce chiffre d'affaires correspond à la vente à EDF de la production électrique de la centrale photovoltaïque de 405 kWc en exploitation.

Le résultat opérationnel courant s'élève à -48 milliers d'euros contre 34 milliers d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2024.

Compte tenu de 7 milliers d'euros d'autres charges opérationnelles, d'un résultat financier de 70 milliers d'euros et d'un produit d'impôt de 1 millier d'euros, le résultat net de l'ensemble consolidé et le résultat net part du Groupe ressortent à 14 milliers d'euros contre 80 milliers d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2024.

Au cours du 2<sup>ème</sup> semestre 2025, la Société explorera l'ensemble des options stratégiques envisageables (en ce compris, notamment, le lancement d'un processus de recherche d'un tiers repreneur ou le démantèlement de la centrale), dans l'intérêt de la Société et de ses parties prenantes.

Par ailleurs, la Société a engagé des discussions avec son prestataire technique et l'assureur de ce dernier afin d'obtenir l'indemnisation de son préjudice. A ce stade, l'assureur a indiqué un refus de prise en charge. Intexa poursuivra l'ensemble des démarches nécessaires afin de faire valoir ses droits.

# Etats financiers consolidés au 30 juin 2025

## Compte de résultat consolidé

(en milliers d'euros)	Notes	1 <sup>er</sup> semestre	
		2025	2024
Chiffre d'affaires, hors taxes		35	143
Autres revenus		-	-
<b>Produits des activités ordinaires</b>		<b>35</b>	<b>143</b>
Coût des ventes	5	(34)	(64)
Frais généraux et administratifs	5	(49)	(46)
<b>Résultat opérationnel courant</b>		<b>(48)</b>	<b>34</b>
Autres produits opérationnels		-	-
Autres charges opérationnelles		(7)	-
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>(56)</b>	<b>34</b>
Autres produits financiers	13.1	70	80
Autres charges financières		-	-
<b>Résultat avant impôt</b>		<b>13</b>	<b>113</b>
Produit (charge) d'impôt	6	1	(33)
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>		<b>14</b>	<b>80</b>
<i>dont, part du Groupe</i>		14	80
<i>dont, intérêts ne donnant pas le contrôle</i>		-	-

### Résultat par action

(en euros)		1 <sup>er</sup> semestre	
		2025	2024
<b>De l'ensemble consolidé, part du Groupe</b>			
de base	7	0,01	0,08
Dilué	7	0,01	0,08

## État consolidé des produits et charges comptabilisés

(en milliers d'euros)	1 <sup>er</sup> semestre	
	2025	2024
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>	<b>14</b>	<b>80</b>
Eléments recyclables ultérieurement en résultat net	-	-
Eléments non recyclables en résultat net	-	-
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres, nets d'impôt	-	-
<b>Résultat global de l'ensemble consolidé au titre de la période, net d'impôt</b>	<b>14</b>	<b>80</b>
<i>Dont part du Groupe</i>	14	80
<i>Dont part des intérêts ne donnant pas le contrôle</i>	-	-

# État de la situation financière consolidée

## ACTIF

(en milliers d'euros)	Notes	30/06/2025	31/12/2024
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>			
Immobilisations corporelles		-	-
Actifs au titre de droits d'utilisation	8	-	-
Actifs d'impôts différés		-	-
<b>Total des actifs non courants</b>		<b>-</b>	<b>-</b>
<b>ACTIFS COURANTS</b>			
Créances clients		-	22
Compte courant avec Casino Finance	13.1	3 451	3 020
Autres actifs courants	9	27	20
Trésorerie et équivalents de trésorerie	10	-	395
<b>Total des actifs courants</b>		<b>3 478</b>	<b>3 457</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>3 478</b>	<b>3 457</b>

## PASSIF

(en milliers d'euros)	Notes	30/06/2025	31/12/2024
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
Capital social	11	1 619	1 619
Primes, réserves et résultats		1 607	1 592
<b>Capitaux propres part du Groupe</b>		<b>3 226</b>	<b>3 212</b>
<i>Dont Intérêts ne donnant pas le contrôle</i>		-	-
<b>Total des Capitaux Propres</b>		<b>3 226</b>	<b>3 212</b>
<b>PASSIFS NON COURANTS</b>			
Provisions non courantes		64	65
Passifs de loyers non courants	8	30	26
<b>Total des passifs non courants</b>		<b>95</b>	<b>91</b>
<b>PASSIFS COURANTS</b>			
Provisions courantes		-	35
Dettes fournisseurs		144	54
Passifs financiers courants		-	10
Passifs de loyers courants	8	7	4
Autres dettes courantes		7	53
<b>Total des passifs courants</b>		<b>157</b>	<b>155</b>
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>		<b>3 478</b>	<b>3 457</b>

## Etat consolidé des flux de trésorerie

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	1 <sup>er</sup> semestre	
		2025	2024
<b>Résultat avant impôt</b>		<b>13</b>	<b>113</b>
Elimination des transactions sans incidence sur la trésorerie			
- Dotations aux amortissements		-	40
- Dotations aux provisions et dépréciation		(27)	-
- Produits d'intérêts liés au compte courant avec Casino Finance		(70)	(80)
Impôts versés		-	(1)
Variation du besoin en fonds de roulement (BFR)		106	(88)
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité</b>	(A)	<b>22</b>	<b>(15)</b>
Variation du compte courant avec Casino Finance		(408)	-
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>	(B)	<b>(408)</b>	<b>-</b>
Remboursement des passifs de loyers		-	(2)
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</b>	(C)	<b>-</b>	<b>(2)</b>
<b>Variation de la trésorerie nette</b>	(A+B+C)	<b>(386)</b>	<b>(17)</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie d'ouverture	10	386	277
Trésorerie et équivalents de trésorerie de clôture	10	-	260

## Etat de variation des capitaux propres consolidés

<i>(en milliers d'euros)</i>	Capital	Réserves liées au capital <sup>(1)</sup>	Réserves et résultats consolidés	Total Part du Groupe <sup>(2)</sup>	Intérêts ne donnant pas le contrôle	Total de l'ensemble consolidé
<b>Capitaux propres au 01/01/2024</b>	<b>1 619</b>	<b>162</b>	<b>1 987</b>	<b>3 768</b>	-	<b>3 768</b>
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	-	-	-	-
Résultat net de la période	-	-	80	80	-	80
<b>Total des produits et charges comptabilisés</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>80</b>	<b>80</b>	<b>-</b>	<b>80</b>
<b>Capitaux propres au 30/06/2024</b>	<b>1 619</b>	<b>162</b>	<b>2 067</b>	<b>3 848</b>	-	<b>3 848</b>
<b>Capitaux propres au 01/01/2025</b>	<b>1 619</b>	<b>162</b>	<b>1 431</b>	<b>3 212</b>	-	<b>3 212</b>
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	-	-	-	-
Résultat net de la période	-	-	14	14	-	14
<b>Total des produits et charges comptabilisés</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>14</b>	<b>14</b>	<b>-</b>	<b>14</b>
<b>Capitaux propres au 30/06/2025</b>	<b>1 619</b>	<b>162</b>	<b>1 445</b>	<b>3 226</b>	-	<b>3 226</b>

(1) Réserves liées au capital = primes d'émissions, prime d'apport, primes de fusions, réserves légales.

(2) Attribuable aux actionnaires d'Intexa.

# Notes aux états financiers consolidés

## Période de six mois close au 30 juin 2025

(données en milliers d'euros)

### INFORMATIONS RELATIVES AU GROUPE INTEXA

Intexa est une société anonyme de droit français, cotée sur Euronext Paris, compartiment C. Le siège social de la Société est situé 1, cours Antoine Guichard, 42008 Saint-Etienne.

La Société et ses filiales sont ci-après dénommées « le Groupe » ou « le groupe Intexa ».

Les états financiers consolidés semestriels au 30 juin 2025 reflètent la situation comptable de la Société et de ses filiales.

En date du 30 septembre 2025, le Conseil d'administration a arrêté et autorisé la publication des états financiers consolidés résumés du groupe Intexa pour le semestre se terminant le 30 juin 2025.

## Note 1 • Base de préparation des états financiers et méthodes comptables

### 1.1. Déclaration de conformité

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés résumés du groupe Intexa sont établis conformément aux normes IFRS (International Financial Reporting Standards) publiées par l'IASB (International Accounting Standards Board) telles qu'adoptées par l'Union européenne au 30 juin 2025.

Ce référentiel est disponible sur le site de la Commission européenne à l'adresse suivante : [https://ec.europa.eu/info/business-economy-euro/company-reporting-and-auditing/company-reporting/financial-reporting\\_fr](https://ec.europa.eu/info/business-economy-euro/company-reporting-and-auditing/company-reporting/financial-reporting_fr)

### 1.2. Bases de préparation

Les états financiers consolidés semestriels, présentés de manière résumée, ont été préparés conformément à la norme internationale d'information financière IAS 34 « Information financière intermédiaire ».

Les états financiers consolidés semestriels ne comportent pas toutes les informations et annexes telles que présentées dans les états financiers annuels. De ce fait, il convient d'en effectuer la lecture en parallèle avec les états financiers consolidés du Groupe au 31 décembre 2024, qui sont disponibles sur demande au siège social de la Société ou sur le site internet [www.Intexa.fr](http://www.Intexa.fr).

Les états financiers consolidés sont présentés en euro, qui est la monnaie fonctionnelle de la maison mère du Groupe. Les tableaux comportent des données arrondies individuellement. Les calculs arithmétiques effectués sur la base des éléments arrondis peuvent présenter des divergences avec les agrégats ou sous-totaux affichés.

Bien que la centrale ait été arrêtée définitivement depuis le 24 septembre 2025 (notes 2 et 14), le Conseil d'Administration a arrêté les comptes en application du principe de continuité d'exploitation sur la base de la détention par le Groupe de 3 451 milliers d'euros de trésorerie (y compris compte courant auprès de Casino Finance immédiatement utilisable) lui permettant de faire face à ses passifs actuels et ultérieurs, y compris dans l'hypothèse d'un démantèlement définitif de la centrale (voir note 14).

### 1.3. Méthodes comptables

Les principes comptables retenus pour l'élaboration des états financiers consolidés résumés au 30 juin 2025 sont identiques à ceux appliqués pour les états financiers consolidés annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2024.

Les amendements à IAS 21 – Absence de convertibilité d'une monnaie étrangère, adoptés par l'Union européenne et applicables de manière prospective à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025, n'ont pas eu d'incidence sur les états financiers consolidés du Groupe.

### 1.4. Recours à des estimations et au jugement

La préparation des états financiers consolidés requiert, de la part de la Direction, l'utilisation de jugements, d'estimations et d'hypothèses susceptibles d'avoir une incidence sur les montants d'actifs, passifs, produits et charges figurant dans les comptes, ainsi que sur les informations données dans certaines notes de l'annexe. Les hypothèses ayant par nature un caractère incertain, les réalisations pourront s'écarter des estimations.

Le Groupe revoit régulièrement ses estimations et appréciations de manière à prendre en compte l'expérience passée et à intégrer les facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques.

## Note 2 • Faits marquants

### Arrêt définitif de la centrale de Saint-André-de-Cubzac à titre préventif

Intexa a été informée par son mandataire technique en charge de la gestion de la centrale photovoltaïque de Saint-André-de-Cubzac que divers événements climatiques antérieurs au 31 décembre 2024 ont causé des dommages matériels significatifs aux installations.

Réuni le 21 mars 2025, le Conseil d'administration a pris connaissance d'un rapport d'expertise et de comptes-rendus d'observations initiés à la fin d'année 2024 mettant en évidence une dégradation importante des panneaux photovoltaïques et a donc décidé, à titre préventif, d'interrompre temporairement l'exploitation de la centrale.

Les conséquences comptables de ces dommages avaient été reflétées dans les comptes au 31 décembre 2024 avec la reconnaissance d'une perte de valeur sur immobilisations corporelles de 634 milliers d'euros et la dépréciation de l'impôt différé actif attaché à ces immobilisations pour 55 milliers d'euros.

Par ailleurs, une provision de 100 milliers d'euros avait été comptabilisée au 31 décembre 2024 pour couvrir les coûts de démantèlement estimés de la centrale à l'échéance du contrat de location, dont 36 milliers d'euros ont été consommés sur la période.

Des investigations approfondies ont ensuite été menées pour établir un diagnostic complet de l'état des installations, d'évaluer les conditions d'un redémarrage et d'examiner les alternatives envisageables, lesquelles ont abouti en septembre 2025 (note 14).

## Note 3 • Information sectorielle

La Direction Générale du Groupe n'utilisant pas de découpage de l'activité pour examiner les résultats opérationnels, aucune information sectorielle n'est communiquée dans les états financiers.

## Note 4 • Périmètre de consolidation

Au 30 juin 2025, le périmètre de consolidation est constitué des sociétés de droit français suivantes :

Dénomination	30 juin 2025			31 décembre 2024		
	Méthode	% d'intérêt	% de contrôle	Méthode	% d'intérêt	% de contrôle
Intexa SA	IG	Société mère	Société mère	IG	Société mère	Société mère
Intex Participations EURL	IG	100,00 %	100,00 %	IG	100,00 %	100,00 %
Intexa Patrimoine SNC	IG	100,00 %	100,00 %	IG	100,00 %	100,00 %

IG : Intégration globale

## Note 5 • Informations sur le résultat opérationnel courant

### 5.1. Nature de charge par fonction

Les autres charges correspondent principalement à des dépenses d'honoraires.

(en milliers d'euros)	Coût des ventes	Frais généraux et administratifs	Total 1 <sup>er</sup> Semestre 2025
Charges de personnel	-	-	-
Autres charges	(34)	(49)	<b>(83)</b>
Dotations aux amortissements	-	-	-
<b>Total</b>	<b>(34)</b>	<b>(49)</b>	<b>(83)</b>

(en milliers d'euros)	Coût des ventes	Frais généraux et administratifs	Total 1 <sup>er</sup> Semestre 2024
Charges de personnel	-	-	-
Autres charges	(24)	(46)	<b>(70)</b>
Dotations aux amortissements	(40)	-	<b>(40)</b>
<b>Total</b>	<b>(64)</b>	<b>(46)</b>	<b>(110)</b>

### 5.2. Amortissements

(en milliers d'euros)	1 <sup>er</sup> semestre 2025	1 <sup>er</sup> semestre 2024
Dotations aux amortissements sur immobilisations corporelles	-	(38)
Dotations aux amortissements sur actifs au titre des droits d'utilisation	-	(2)
<b>Total des dotations aux amortissements</b>	<b>-</b>	<b>(40)</b>

## Note 6 • Impôt

La société Intexa fait partie du groupe d'intégration fiscale dont la société mère est Casino, Guichard- Perrachon SA.

L'économie d'impôt résultant de déficits transmis à Casino, Guichard-Perrachon ne donne pas lieu à restitution sous forme de reversement de trésorerie, d'inscription en compte courant ou d'abandon de créance.

La société Intexa comptabilise, dans tous les cas de figure, l'impôt qui serait dû comme en l'absence d'intégration fiscale.

### Charge d'impôt

Un produit d'impôt de 1 millier d'euros a été enregistré sur le 1<sup>er</sup> semestre 2025 contre une charge de 33 milliers d'euros sur le 1<sup>er</sup> semestre 2024.

(en milliers d'euros)	1 <sup>er</sup> semestre 2025	1 <sup>er</sup> semestre 2024
Taux d'impôt théorique	25,00%	25,00%
Résultat net de l'ensemble consolidé	14	80
Produit / (Charge) d'impôt	1	(33)
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>13</b>	<b>113</b>
<b>Produit / (Charge) d'impôt théorique</b>	<b>(3)</b>	<b>(28)</b>
Consommation IDA sur la base de la durée résiduelle du contrat EDF	-	(4)
Régularisations antérieures	1	-
Non reconnaissance d'impôts différés	3	-
<b>Produit / (Charge) d'impôt effectif</b>	<b>1</b>	<b>(33)</b>
Taux d'impôt effectif	-4,87%	28,76%

## Note 7 • Résultat par action

### 7.1. Nombre d'actions

		30/06/2025	30/06/2024
<b>Nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice :</b>			
• Actions ordinaires totales		1 012 000	1 012 000
<b>Nombre moyen pondéré d'actions avant dilution</b>	(1)	<b>1 012 000</b>	<b>1 012 000</b>
<b>Effet des instruments dilutifs</b>		<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Nombre moyen pondéré d'actions après dilution</b>	(2)	<b>1 012 000</b>	<b>1 012 000</b>

### 7.2. Résultats attribuables aux propriétaires de la société

(en milliers d'euros)

		30/06/2025	30/06/2024
<b>Résultat net, part du Groupe</b>		<b>14</b>	<b>80</b>
<b>Résultat net, part du Groupe, attribuables aux actions ordinaires</b>	(3)	<b>14</b>	<b>80</b>

### 7.3. Résultat par action

En euro

		30/06/2025	30/06/2024
<b>Résultat de base par action, part du Groupe :</b>			
- de l'ensemble consolidé	(3)/(1)	0,01	0,08
<b>Résultat dilué par action, part du Groupe :</b>			
- de l'ensemble consolidé	(3)/(2)	0,01	0,08

## Note 8 • Contrats de location

Les actifs aux titres des droits d'utilisation et les passifs de loyers sont liés à un bail emphytéotique portant sur des agencements.

### Composition et variations des actifs aux titres des droits d'utilisation

(en milliers d'euros)

		2025	2024
Au 1 <sup>er</sup> janvier		-	33
Modification / réappréciation		8	(4)
Dotations aux amortissements		-	(4)
Pertes de valeur		(8)	(29)
<b>A la clôture</b>		<b>-</b>	<b>-</b>

### Passifs de loyers

(en milliers d'euros)

		30/06/2025	31/12/2024
Part courante		7	4
Part non courante		30	26
<b>Total</b>		<b>37</b>	<b>30</b>

## Note 9 • Autres actifs courants

Les autres actifs courants comprennent principalement des créances fiscales.

## Note 10 • Trésorerie nette

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2025	31/12/2024
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	395
<b>Trésorerie brute</b>	<b>-</b>	<b>395</b>
Concours bancaires courants	-	10
<b>Trésorerie nette</b>	<b>-</b>	<b>386</b>

Depuis février 2025, la trésorerie disponible fait l'objet d'une remontée systématique à Casino Finance (centrale de trésorerie pour le groupe Casino) (note 13.1).

## Note 11 • Capitaux propres / Eléments sur capital social

Au 30 juin 2025, le capital social est identique à celui du 31 décembre 2024 et s'élève à 1 619 200 euros.

Le capital social est composé de 1 012 000 actions ordinaires émises et entièrement libérées au 30 juin 2025. Les actions ordinaires ont une valeur nominale de 1,60 euro.

## Note 12 • Autres dettes

### Échéancier de paiement des dettes au 30 juin 2025

<i>(en milliers d'euros)</i>	Valeur au bilan	Moins d'un an	De un à cinq ans	Au-delà de cinq ans
Passifs de loyers courants et non courants	37	7	19	11
Dettes fournisseurs	144	144	-	-
Autres dettes courantes	7	7	-	-
<b>Autres passifs</b>	<b>188</b>	<b>157</b>	<b>19</b>	<b>11</b>

### Échéancier de paiement des dettes au 31 décembre 2024

<i>(en milliers d'euros)</i>	Valeur au bilan	Moins d'un an	De un à cinq ans	Au-delà de cinq ans
Passifs financiers courants	10	10	-	-
Passifs de loyers courants et non courants	30	4	16	12
Dettes fournisseurs	54	54	-	-
Autres dettes courantes	53	53	-	-
<b>Autres passifs</b>	<b>146</b>	<b>120</b>	<b>16</b>	<b>12</b>

## Note 13 • Transactions avec les parties liées

Les parties liées sont :

- les sociétés contrôlantes Rallye, Foncière Euris, Finatis et Euris jusqu'au 27 mars 2024 puis, depuis cette date, France Retail Holdings S.à.r.l., EP Equity Investment III S.à.r.l. (et les autres entités holdings intercalaires contrôlées par M. Daniel Křetínský) ainsi que Casino, Guichard-Perrachon ;
- les filiales ;
- les membres du Conseil d'administration.

### 13.1. Convention de compte courant

La Société bénéficie de la convention de compte courant et de gestion de trésorerie du groupe Casino (via la société Casino Finance). Au 30 juin 2025, le compte courant débiteur s'élève à 3 451 milliers d'euros y compris intérêts courus (contre un solde débiteur de 3 020 milliers d'euros au 31 décembre 2024). Le produit d'intérêt financier enregistré sur le semestre s'élève à 70 milliers d'euros (contre 80 milliers d'euros au premier semestre 2024).

### 13.2. Transactions avec les parties liées

<i>(en milliers d'euros)</i>	2025		2024	
	Transaction	Solde	Transaction	Solde
<b>Soldes à la clôture 30 juin 2025 et 31 décembre 2024</b>				
Créances	(82)	70	18	152
Dette d'impôt (intégration fiscale Casino)	(47)	-	(30)	47
<b>Transactions sur le 1<sup>er</sup> semestre</b>				
Charge d'impôt (intégration fiscale Casino)	-	-	28	-
Produits	70	-	80	-

## Note 14 • Evènements postérieurs à la clôture

### Arrêt définitif de la centrale de Saint-André-de-Cubzac

Dans la continuité de sa décision du 21 mars 2025 d'arrêter temporairement l'exploitation de la centrale (note 2), le Conseil d'administration a pris connaissance le 24 septembre 2025 des rapports de deux bureaux d'études indiquant que le redémarrage de l'exploitation de la centrale nécessite des travaux de reconstruction significatifs et donc des investissements élevés, rendant impossible une exploitation de la centrale dans des conditions économiques viables dans les différents scénarios examinés. En conséquence, afin de préserver les ressources financières d'Intexa, il a décidé de ne pas réaliser les investissements requis et de ne pas reprendre l'exploitation de la centrale. Il a également décidé d'explorer l'ensemble des options stratégiques envisageables (en ce compris, notamment, le lancement d'un processus de recherche d'un tiers repreneur ou le démantèlement de la centrale), dans l'intérêt de la Société et de ses parties prenantes. Par ailleurs, la Société a engagé des discussions avec son prestataire technique et l'assureur de ce dernier afin d'obtenir l'indemnisation de son préjudice. A ce stade, l'assureur a indiqué un refus de prise en charge. La Société poursuivra l'ensemble des démarches nécessaires afin de faire valoir ses droits.

Les incidences comptables consécutives à l'arrêt définitif de la centrale seront intégrées dans les comptes consolidés et présentées dans le rapport financier annuel 2025 :

- En application de la norme IFRS 5 – « Actifs détenus en vue de la vente et activités abandonnées », les résultats nets après impôt des années 2024 et 2025 seront présentés sur une ligne distincte du compte de résultat intitulée « Résultat net des activités abandonnées ». De même, les flux de trésorerie des années 2024 et 2025 seront présentés sur des lignes distinctes de l'état consolidé des flux de trésorerie sous la rubrique « flux nets de trésorerie des activités abandonnées »
- En application de la norme IAS 37, une provision estimée à date à environ 100 milliers d'euros sera comptabilisée au second semestre 2025 afin de couvrir le coût de sortie des contrats auxquels le Groupe reste engagé.

# Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2025

Période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2025

Aux actionnaires de la société INTEXA,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société, relatifs à la période du 1<sup>er</sup> janvier 2025 au 30 juin 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

## — Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les notes aux états financiers consolidés semestriels « 1.2. Bases de préparation », « 2. Faits marquants » et « 14. Evénements postérieurs à la clôture » dans lesquelles sont présentées les conséquences comptables consécutives à l'arrêt définitif de la centrale et les hypothèses sur la base desquelles les états financiers ont été établis en application du principe de continuité d'exploitation.

## — Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Lyon et Paris-La Défense, le 30 septembre 2025

Les Commissaires aux Comptes

KPMG S.A.  
Sandrine GEORGES DEGERINE

Deloitte & Associés  
Stéphane RIMBEUF

# Attestation du responsable

## *du rapport financier semestriel*

« J'atteste, à ma connaissance, que les comptes semestriels consolidés sont établis conformément au corps de normes comptables applicables et donnent une image fidèle et honnête du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'émetteur, ainsi que de l'ensemble des sociétés comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre les parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice. »

Paris, le 30 septembre 2025

Stéphanie ZOLELIO-ROUX  
Président-Directeur général